ORDRE DES ARCHITECTES

La lettre de veille parlementaire

N° 22 – 7 novembre 2017

La mise en place d'un plan pour les villes moyennes :

A l'occasion de l'assemblée générale de l'association Villes de France, le 12 octobre 2017, le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques MEZARD a confirmé la mise en place d'un plan pour les villes moyennes. La préparation de ce plan, dont la présentation est prévue pour début 2018, a déjà été amorcée autour de réunions thématiques en petit comité. Selon le ministre, ce plan a pour objectif de « *conforter l'attractivité des villes moyennes en donnant la priorité à la requalification de centres anciens dégradés* ». Parmi les trois axes d'action identifiés par le Gouvernement, le premier consiste à « *agir sur l'offre de logements pour faire revenir des habitants en centre-ville. Action logement prévoit d'investir 1,5 milliard d'euros sur le portage d'opération de restructurations d'immeubles* ».

Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT représentera l'Assemblée au Conseil supérieur de la Construction.

La députée REM de l'Isère a été désignée à ce poste le 21 octobre par le président de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi de finances (PLF) 2018 et les dispositions relatives au logement

Présenté le 27 septembre dernier en conseil des ministres, le projet de loi de finances (PLF) 2018 a été examiné en première lecture à l'Assemblée nationale. Parmi les dispositions votées : la mise en place de l'impôt sur les actifs immobiliers suite à la suppression de l'impôt sur la fortune, le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation, et la suppression du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) qui sera transformé à compter de 2019 en prime perceptible au moment des travaux.
Relativement à l'aménagement du CITE sur l'année 2018, plusieurs difficultés ont été pointées du doigt par Pierre-Marie CARRAUD, inspecteur général des finances, lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Ont notamment été soulignées les difficultés relatives à : 1/ l'octroi de la prime, « *on ne peut pas accorder la prime sur présentation d'un devis, cela nécessite un contrôle systématique et des services instructeurs qui vérifient l'éligibilité des travaux* » ; 2/ les apports de la prime, qui ne profitera pas forcément à « *ceux qui ont le moins facilement accès à l'information* » ; 3/ la détermination de l'organisme qui versera la prime.

Une consultation pour la transformation et la croissance des entreprises : Le Bercy Lab du Gouvernement

Lundi 23 octobre 2017, Bruno LE MAIRE et Benjamin GRIVEAUX, ont conjointement lancé les travaux préparatoires du plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Parmi les six chantiers identifiés comme prioritaires par le Gouvernement : 1/ création et transmission d'entreprises, 2/ financement de l'économie, 3/ simplification des relations entreprises-administrations, 4/ aide à l'export, 5/ numérisation, 6/ intéressement et participation. Pour travailler sur ces enjeux, le Gouvernement a mis en place une nouvelle méthode de concertation : le Bercy Lab, caractérisé par la création de six binômes composés d'un chef d'entreprise et d'un parlementaire. Ces binômes, affectés à chacun des thèmes évoqués, auront pour mission de remettre un rapport au Gouvernement, lors de la clôture de la phase de consultation, le 10 décembre prochain. Une plateforme de consultation en ligne sera également ouverte à compter du 10 janvier 2018, afin de permettre à chacun et chacune de contribuer au plan d'action.

Calendrier :
15 décembre 2017 : Présentation du projet de loi logement en Conseil des ministres

L'Assemblée nationale vote la suppression progressive du Régime Social des Indépendants (RSI)

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018 devrait être adopté, en première lecture par les députés. Parmi les éléments intégrés à ce texte, la suppression progressive du Régime Social des Indépendants (RSI), promesse de campagne d'Emmanuel MACRON. Les députés ont en effet voté jeudi 23 octobre l'article relatif à la suppression du RSI, en ne le modifiant qu'à la marge. Une période transitoire de deux ans est prévue afin de permettre aux indépendants d'intégrer progressivement le régime général. La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, présente en séance, a ainsi déclaré qu'il s'agissait « *d'une réforme majeure du quinquennat* ».

La ministre a insisté sur le fait que cette réforme du RSI s'inscrivait dans une logique réformatrice, et dans la « *volonté grandissante de simplification* » administrative initiée par le Gouvernement Philippe II.
Peu de parlementaires se sont positionnés en faveur d'un maintien du RSI. Plusieurs ont par ailleurs repris l'expression de la Cour des Comptes, qui avait qualifié ce système de « *catastrophe industrielle* ». Si les députés Les Républicains (LR) ont plaidé pour la suppression de l'article, considérant que la transition progressive du RSI vers le régime général constituerait « une nouvelle usine à gaz », les élus socialistes (NG) ont quant à eux déclaré que le sujet du RSI aurait dû « *faire l'objet d'une loi à part entière* », du fait de sa complexité. Les Constructifs (LC) ont pour leur part déclaré qu'ils resteraient vigilants « *pour que les droits acquis par les indépendants ne soient pas mis à mal par une fusion à la hussarde* ».

Renouvellement à la présidence du Conseil supérieur de la Construction et de l'Efficacité énergétique.

Thierry REPENTIN, ancien délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat, a été nommé président du Conseil supérieur de la Construction et de l'Efficacité énergétique, par un arrêté publié au Journal Officiel le 19 octobre 2017.
Pour rappel, le Conseil est consulté sur les textes législatifs et réglementaires portant sur la réglementation technique ou les exigences applicables aux bâtiments, aux travailleurs du bâtiment, et à la maîtrise des coûts dans le secteur de la construction.

Rédactrice : Estelle BERANGER
eberanger@seancepublique.com
http://www.seance-publique.com
2-4 rue de Saint-Simon – 75007 Paris